



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif de mise en concurrence

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-102342>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-102342**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Taverny

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION ET LA MAINTENANCE DE COPIEURS

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet l'acquisition et la maintenance de copieurs pour le parc de la commune de Taverny.

Identifiant de la procédure : 315f967e-9888-44c8-bdbf-aa8e389cc5ec

Identifiant interne : 24MP029

Type de procédure : Autre procédure en une seule étape

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30121100 Photocopieurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : TAVERNY

Code postal : 95550

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2162-13, R.2161-2 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs sont disponibles dans le RC

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION ET LA MAINTENANCE DE COPIEURS

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet l'acquisition et la maintenance de copieurs pour le parc de la commune de Taverny. Ce marché est pour le renouvellement de l'ensemble des copieurs du parc correspondant à 4 types de copieurs : • Noir et blanc 25 à 30 copies/minute • Couleur 25 à 30 copies/minute • Noir et blanc 35 à 40 copies/minute • Couleur 35 à 40 copies/minute Les montants annuels minimum et maximum sont fixés comme suit : Achat de photocopieurs : Minimum : sans / Maximum : 50 000Euros HT Maintenance : Minimum : sans / Maximum : 16 000Euros HT

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30121100 Photocopieurs

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des manifestations d'intérêt : 23/10/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats évincés disposent, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 Boulevard de l'Hautil, 95000 Cergy ou sur la plateforme www.telerecours.fr), des voies de recours suivantes : - Référé précontractuel (article L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) avant la signature du marché ; - Recours pour excès de pouvoir (art. R. 421-1 du code de justice administrative) contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la présente ; - Référé contractuel (article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative) après la signature du marché dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (sauf si l'opérateur économique a introduit un référé précontractuel) ; - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) après la signature du contrat, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ; - Recours de pleine juridiction contestant la légalité de l'acte administratif portant approbation du contrat (CE 2° et 7° ch.-r., 23 décembre 2016, n° 392815), dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de cet acte ; - Référé suspension (art. L. 521-1 du code de justice administrative), si l'urgence le justifie et qu'il est fait état d'un moyen propre à créer, en l'état de l'instruction, un doute sérieux quant à la légalité de la décision, dès lors qu'un recours pour excès de pouvoir ou qu'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat a déjà été engagé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Taverny

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Taverny

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Taverny

Numéro d'enregistrement : 21950607800308

Adresse postale : 2 place Charles de Gaulle

Ville : Taverny

Code postal : 95150

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : marche@ville-taverny.fr

Téléphone : 0130405060

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 Boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-Pontoise Cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 01 30 17 34 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 99712f40-eb67-4685-97f5-2558e6f0aa49 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé comme appel à la concurrence – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/09/2024 à 13:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/09/2024